

---

# RAPPORT DU COMITÉ SST - PRÉVENTION, HARCÈLEMENT ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

---

**Par Frantz Delice**

Vice-président SST - Volet Prévention, harcèlement et bien-être au travail



Cette année, la pandémie a été au cœur de nos priorités en ce qui a trait la forme ainsi que le fond du volet psychologique. Elle affecte nos travailleuses-travailleurs directement. Nous considérons que cette période était très sombre pour le syndicat durant toute une année. Le rapport comprend plusieurs volets importants dont la prévention, les plaintes d'harcèlements, les inspecteurs, le nombre des travailleurs-travailleuses affectés par le covid-19, nos réalisations, les dossiers actualités ainsi que les rencontres.

Pour diverses raisons, la prévention demeure dans l'opérationnalisation de nos interventions un volet incontournable. Elle renvoie surtout à un ensemble de mesures à prendre pour

éviter une blessure ou un accident. En ce qui concerne, les dossiers de prévention au Centre Sud des-île-de- Montréal, **on compte présentement 180 dossiers** de préventions sur lesquels s'étendent nos travaux d'analyse, d'interface, d'accompagnement et d'intervention.

Le harcèlement est un ensemble d'agissements, de gestes ou de comportements inappropriés entre pairs ou encore des abus de la part des gestionnaires. Le harcèlement reste un défi de taille et nous constatons que les chefs de service abusent et ils utilisent les travailleurs davantage pour faire le travail, ils veulent renier pour diviser les travailleurs aux bénéfices de leurs égos. Actuellement nous gérons à travers notre structure d'intervention **50 plaintes** qui concernent directement les cas de harcèlement qui prennent des formes variées mais reflétant toujours des atmosphères de travail désagréables nécessitant des prises en charges qui mobilisent des compétences variées pour repérer et qualifier le harcèlement et ensuite pour envisager et accompagner dans la mise en œuvre des différents recours possibles.

En ce qui a trait aux visites des inspecteurs sur notre site, nous **avons eu 20** en mode virtuelle puisque les inspecteurs de la CNESST ne se déplacent pas lors du covid-19 malheureusement. Je peux vous informer du fait que, présentement, j'ai eu de la difficulté à faire mon travail convenablement pour mieux défendre nos travailleurs-travailleuses en raison de la covid-19, mais j'étais à tous les jours au bureau du syndicat.

La pandémie frappe gravement nos travailleurs ainsi que nos collègues du syndicat car, nous avons eu **5300 membres affectés par le covid-19**, ceux-ci sont encore au front quotidiennement pour donner les soins aux patients et malheureusement au début de la pandémie, l'employeur a joué de la négligence concernant les mesures des protections.

Malgré le contexte difficile, je réalise des projets intéressants pour l'avancement du syndicat tels que de forcer l'employeur de mettre des différents sous-comités en place Par exemple, punaise, agression rac, agression sapa, promotion ccsst , agression programme jeunesse pour répondre aux besoins de nos membres. De créer une formation d'entraide pour nos travailleurs afin qu'ils s'entraident entre pairs, nous **avons formé 54 travailleurs** de différent titre d'emploi, site, ou quart de travail de notre Ciusss. Finalement, on organise le mois de l'histoire des noirs de notre syndicat pour une première fois.

Actuellement, nous avons plusieurs dossiers d'actualité dont la gestion requiert beaucoup d'énergies. Plus précisément, nous sommes confrontés à des problèmes de climat de travail entre les nouveaux travailleurs et les anciens travaillent PAB qui mettent à mal certaines unités organisationnelles. Je vous cite les places concernées : ASSS de Verdun, climat de travail au service entretien ménager à l'Hôpital de Notre Dame, le problème de représailles de l'employeur, le climat à l'urgence de l'hôpital de Verdun ainsi que le harcèlement au sens large.

Pour conclure, je ne peux pas réaliser tous ces projets sans l'appui de mon équipe, je tiens à souligner le travail remarquable de mes collègues et nous continuons à défendre nos travailleurs-travailleuses sans distinction.